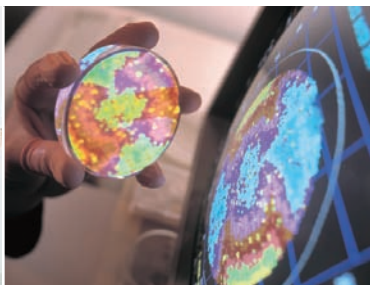


administrateur civil

- > au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
- > au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



ENA 2011

promotion Robert Badinter



Sommaire

Le mot du secrétaire général

Présentation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Deux ministres et une secrétaire d'État	5
Une administration largement déconcentrée	8
Chiffres clés	9
Chantiers prioritaires 2011	10

Des carrières diversifiées et des responsabilités importantes 12

Répartition des administrateurs civils en fonction à l'administration centrale	13
Répartition des administrateurs civils en fonction dans les services déconcentrés ou les établissements publics	13
Quelques exemples de carrière	15
Première affectation et mobilité des administrateurs civils issus de l'ENA	21
Pour en savoir plus	24

La réussite de tous les élèves constitue l'objectif de l'ensemble de notre système éducatif de l'école primaire à l'enseignement supérieur : l'acquisition d'un socle commun de compétences et de connaissances, la scolarisation des enfants handicapés, la réforme de l'enseignement professionnel, la réforme du lycée, l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des élèves (soutien individualisé, stages de remise à niveau, études dirigées, stages d'anglais), l'amélioration de notre système d'orientation, la valorisation de la condition enseignante, mobilisent l'ensemble des acteurs de l'enseignement scolaire. De même, dans un contexte très fortement marqué par les dimensions interministérielles et internationales des politiques conduites dans l'enseignement supérieur et la recherche, l'amélioration de l'accueil des étudiants et de l'offre de formation, les réponses aux besoins de qualification supérieure du pays, la mise en synergie des acteurs et des financements, la responsabilisation et l'évaluation des organismes d'enseignement supérieur et de recherche sont nos priorités.

D'autres enjeux sont également au cœur des préoccupations de nos ministères : l'amélioration du pilotage du système éducatif, le renforcement de la déconcentration, la responsabilisation des acteurs académiques et des chefs d'établissements dans la déclinaison et la mise en œuvre des politiques publiques, la rationalisation des organisations et la maîtrise de la dépense publique. Précurseurs pour l'autonomie des établissements, le partage de compétences avec les collectivités locales, les relations contractuelles, ils disposent d'une administration largement déconcentrée qui offre des parcours professionnels riches et diversifiés pouvant conduire rapidement à l'exercice de responsabilités élevées. Au sein de nos administrations, comme dans l'une des trente académies, quatre-vingt-trois universités ou dans d'autres établissements de nos ministères, nous vous proposons de mettre en œuvre vos idées et vos compétences au niveau local, national, international dans des domaines variés : gestion de ressources humaines, gestion administrative et financière, expertise juridique, conduite de projets, communication, accompagnement des réformes pédagogiques.

Importance des enjeux

Diversité des fonctions

Gestion modernisée des ressources humaines

Voilà ce que vous proposez aujourd'hui nos ministères, à la recherche, quant à eux, d'équipes aux compétences variées et complémentaires

Pierre-Yves Duwoye



Deux ministres et une secrétaire d'État

Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Luc Chatel

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en faveur de l'accès de chacun aux savoirs et du développement de l'enseignement préélémentaire, élémentaire et secondaire, et en faveur de la jeunesse et du développement de la vie associative.

Il veille, conjointement avec les autres ministres intéressés, au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation.

Il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations.

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Jeannette Bougrab

Elle connaît de toutes les affaires, en matière de jeunesse et de vie associative, que lui confie le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, auprès duquel elle est déléguée.

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Valérie Pécresse

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement relative au développement de l'enseignement supérieur.

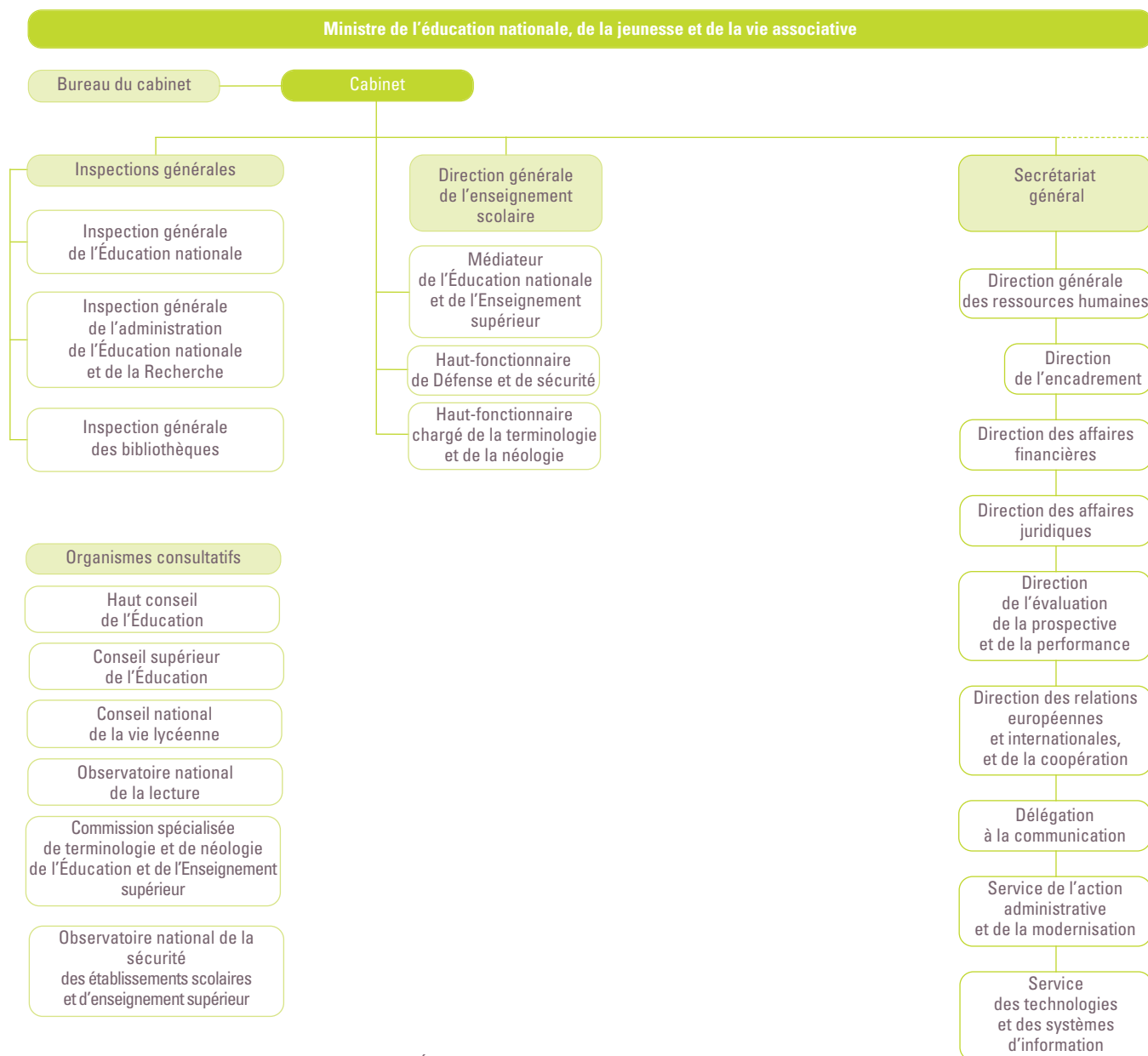
Elle propose et, en liaison avec les autres ministres intéressés, met en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie. Elle est compétente en matière de politique de l'espace.

Elle prépare les décisions du Gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ». À cet effet, les autres ministres lui présentent leurs propositions de crédits de recherche.

Elle participe à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

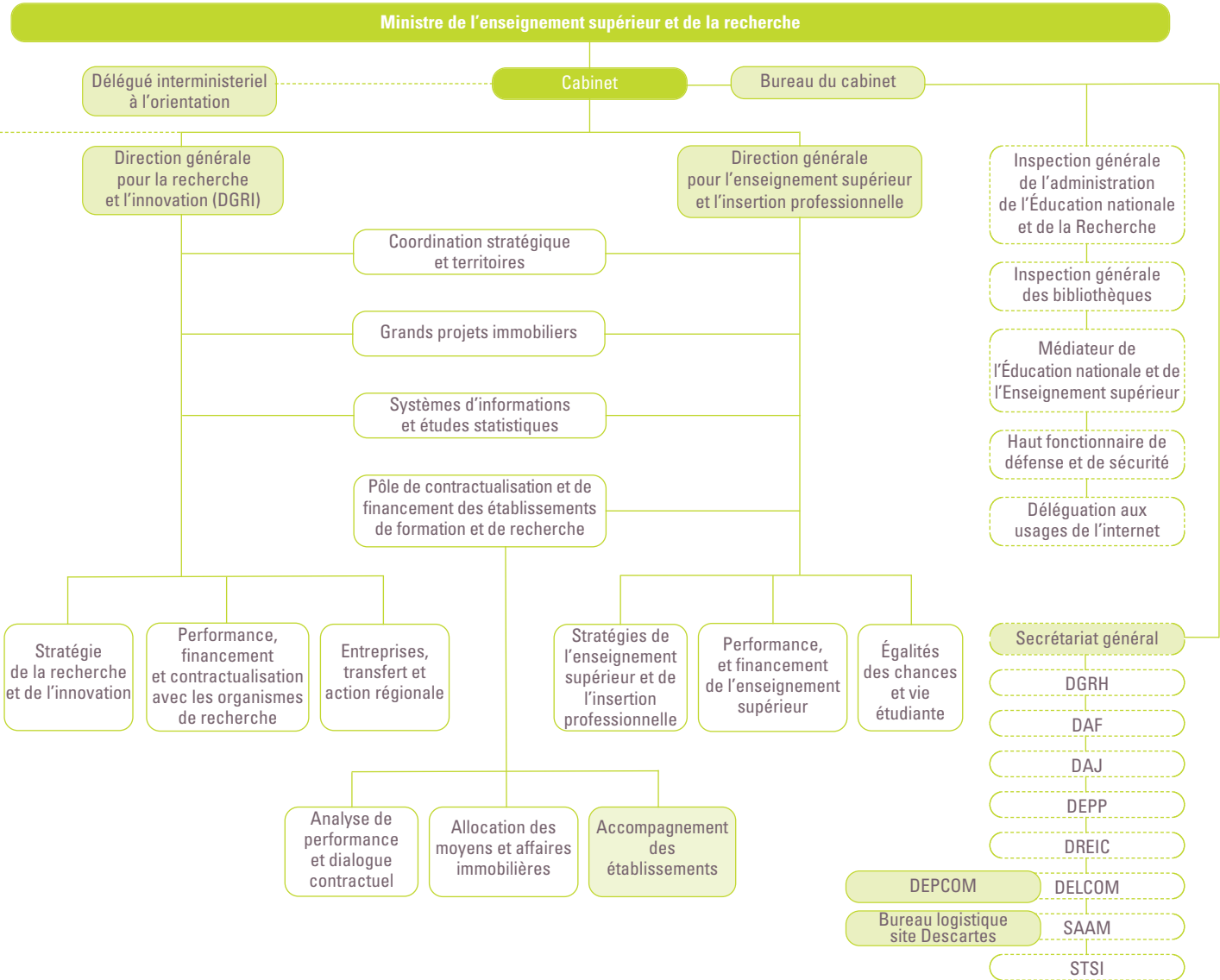
Elle prépare et, conjointement avec les autres ministres intéressés, met en œuvre la politique du Gouvernement en faveur de l'utilisation et de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

organigramme du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative¹



(1) Les administrateurs civils en fonction au secrétariat d'État demeurent gérés par le ministère du travail, de l'emploi et de la santé

organigramme du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



Une administration largement déconcentrée

Une organisation en trente académies

La France métropolitaine et les départements d'outre-mer sont divisés en trente académies, circonscriptions administratives propres au service public de l'Éducation nationale. Au plan géographique, elles correspondent en général à une région, sauf pour la région Île-de-France qui regroupe trois académies (Paris, Créteil et Versailles), la région Rhône-Alpes, deux académies (Lyon et Grenoble) et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, deux académies (Aix-Marseille et Nice) et les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane qui comptent chacun une académie.

Les acteurs

À la tête de chaque académie, un **recteur**, haut fonctionnaire nommé en conseil des ministres, représente le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le recteur d'académie, dans le cadre des objectifs fixés par le ministre au plan national, a en charge la conduite de la politique éducative dans son académie pour les enseignements primaire et secondaire. En outre, il exerce un rôle d'autorité de tutelle sur les établissements d'enseignement supérieur et, pour cette raison, porte le titre de Chancelier des universités. Depuis la mise en œuvre des politiques de déconcentration et de décentralisation, l'académie est devenue un niveau de gestion important de l'appareil éducatif. S'agissant des services départementaux, **les inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale** administrent l'enseignement des premier et second degrés sous l'autorité des recteurs. En ce qui concerne le second degré, **les chefs d'établissement** dirigent les établissements publics locaux d'enseignement. Un contrôle administratif est

exercé sur ces établissements dans le respect de l'autonomie qui leur est reconnue, dans le cadre du système de compétences partagées, par les autorités académiques (recteur et inspecteur d'académie) et par la collectivité territoriale de rattachement. Dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation, de la diffusion de la culture scientifique et technique en relation avec le monde socio-économique et le grand public, **les délégations régionales à la recherche et à la technologie** sont des administrations de mission chargées de l'action déconcentrée de l'État. Elles sont dirigées par les délégués régionaux à la recherche et à la technologie, placés sous l'autorité des préfets de région et exerçant une action interministérielle en liaison avec l'ensemble des services déconcentrés de l'État et des rectorats.

Plus de **3500 établissements, publics ou privés**, participent aujourd'hui au service public de l'enseignement supérieur en France :

- > 83 universités ;
 - > 232 écoles d'ingénieurs ;
 - > Près de 212 écoles de commerce, de gestion et de comptabilité ;
 - > Plus de 3000 autres établissements.
- Un président est élu à la tête de chaque université. Les fonctions administratives sont prises en charge par un secrétaire général, directeur général des services. La loi de 2007 sur l'autonomie des universités prévoit que toutes les universités françaises seront autonomes à l'horizon 2012. Le renforcement des compétences et des responsabilités des établissements se traduit par un renforcement de l'encadrement supérieur dans ces établissements. Fin 2010, 51 universités sont autonomes. Au 1^{er} janvier 2011, la France en compte 75, soit 90 % des universités.

chiffres clés²

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Les élèves dans les écoles, collèges et lycées 11 978 820

Écoliers	6 647 091
Collégiens	3 206 112
Lycéens	1 431 335
Lycéens professionnels	694 282

Les personnels 1 041 141

Enseignants titulaires	852 907
Enseignants stagiaires	17 505
Non-enseignants	170 739
Personnels administratifs académiques et en administration centrale	25 205

Les établissements 65 657

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les étudiants 2 316 000

Universités (hors I U T)	1 267 900
I U T	118 100
C P G E	81 100
S.T.S.	240 300
Autres établissements et formations	608 600

Les personnels 149 061

Enseignants-chercheurs	58 646
Enseignants d'autres statuts	33 815
Non-enseignants	56 600

Les établissements 3 586

Universités et établissements assimilés	83
Pôle de recherche et d'enseignement supérieur	17
Écoles d'ingénieur	232
Écoles de commerce, de gestion et de comptabilité	212
Autres établissements	3 000

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Budget et finances

Dépense totale de la société française pour l'éducation en 2009 (collectivités territoriales, entreprises, ménages, ...) (en milliards d'euros)	132,1
Dépense moyenne d'éducation pour un collégien en 2009 (en euros)	8 020
Dépense moyenne d'éducation pour un lycéen en 2009 (lycée général et technologique) (en euros)	11 400
Dépense moyenne d'éducation pour un lycéen en 2009 (lycée professionnel) (en euros)	11 810

Chantiers prioritaires 2011

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Luc Chatel : « Afin d'assurer la réussite de chaque élève, nous devons orienter notre action selon trois axes étroitement liés : personnaliser le suivi de chaque élève, afin de répondre précisément à ses besoins ; donner plus de responsabilité aux établissements, qui sont les mieux à même d'évaluer ces besoins ; et, enfin, parce que leurs fonctions évoluent, proposer aux professeurs un nouveau pacte de carrière. » ³

Priorités 2010 - 2011

Cinq objectifs guident les mesures à mettre en œuvre pour la rentrée 2010. Ils se déclinent par niveau d'enseignement : école, collège et lycée :

- > Maîtriser les fondamentaux et ancrer l'éducation artistique et culturelle
- > Personnaliser les parcours scolaires
- > Responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux
- > Accélérer le développement du numérique à l'école
- > Renforcer la politique de santé et la pratique du sport

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Valérie Pécresse : « La rentrée universitaire 2010/2011 est placée sous le signe de la réussite : une année universitaire à 9,5 mois avec un accompagnement social, une première année de médecine rénovée et de nouveaux débouchés pour les C.P.G.E. littéraires ». ⁴

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, c'est :

- > Une nouvelle dynamique universitaire
- > Un nouveau cycle d'études fondamentales : le socle de la réussite des étudiants
- > Une université engagée dans la professionnalisation des cursus
- > Un effort sans précédent en faveur de la vie étudiante

Zoom sur deux chantiers prioritaires

La réforme de la formation des maîtres :

Objectifs de la réforme :

- > élever le niveau de qualification
- > développer la professionnalisation des enseignants
- > faciliter la mobilité des maîtres en Europe
- > offrir aux étudiants qui ne réussiraient pas les concours, la possibilité de s'orienter vers d'autres débouchés professionnels.

Opération Campus

Ce plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire, lancé en février 2008, vise à faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française.

Septembre 2010 : lancement des appels d'offres et début de dialogue compétitif avec les partenaires privés

Fin 2011 : signature des contrats de partenariats

Mi-2012 : début des travaux, avec un objectif de livraison en 2015

(3) Discours lors de la conférence de presse de rentrée 2010

(4) Dossier de presse de rentrée universitaire 2010/2011

Des carrières diversifiées et des responsabilités importantes

Des carrières diversifiées et des responsabilités importantes

Au 1^{er} janvier 2011, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés de la gestion de **153 administrateurs civils**, dont **40** classe normale (9 femmes et 31 hommes) et **113** hors classe (31 femmes et 82 hommes).

Parmi eux :

- > **67,32 %** sont en fonction au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ou au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- > **22,88 %** sont détachés ou mis à disposition hors des ministères ;
- > **3,27 %** sont affectés au titre de la mobilité dans d'autres ministères ;
- > **6,54 %** sont en position hors cadre ou en disponibilité.

Les carrières alternées entre administration centrale et service déconcentré ou établissement public sont encouragées, notamment vers les fonctions de directeur général des services ou de secrétaire général d'académie. La diversité des fonctions offertes et les responsabilités exercées rapidement par les administrateurs civils permettent des carrières riches et variées.

Les postes de chef de bureau sont traditionnellement proposés en première affectation aux administrateurs civils. En ce qui concerne l'accès au grade d'administrateur civil hors classe, l'ancienneté moyenne des services effectifs dans le grade d'administrateur civil est de 6 ans.

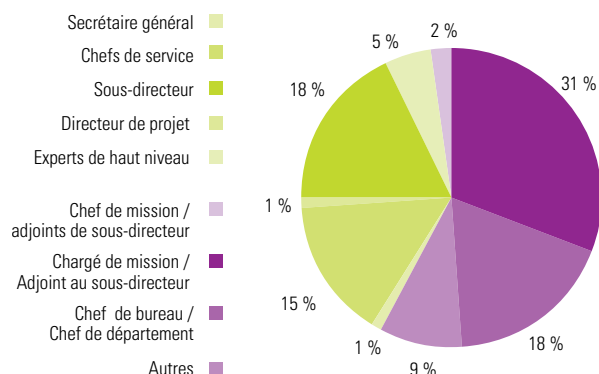
Les emplois de débouchés sont nombreux en administration centrale vers les emplois de sous-directeur, chef de service, directeur de projet ou expert de haut niveau, mais aussi dans les services déconcentrés, secrétaires généraux d'académie, IA-DSDEN, en établissements publics, directeurs généraux des services d'université.

Les responsabilités et compétences élargies exercées par les universités offrent des opportunités de carrière nouvelles pour les administrateurs civils. Ils peuvent également être nommés inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Les postes d'encadrement supérieur vacants dans les services déconcentrés, en administration centrale et dans les établissements publics des deux ministères sont consultables sur le site internet www.biep.gouv.fr

Répartition des administrateurs civils en fonction à l'administration centrale

La répartition des administrateurs civils gérés par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en fonction à l'administration centrale au 1^{er} janvier 2011 est la suivante :



Répartition des administrateurs civils en fonction dans les services déconcentrés ou les établissements publics

11 administrateurs civils sont sur des emplois fonctionnels au sein de services déconcentrés ou d'établissements publics sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La mise en œuvre de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) accentue le besoin d'encadrement supérieur dans ces établissements. Les compétences des administrateurs civils sont recherchées pour les fonctions de directeur général des services et pour des fonctions de pilotage, de ressources humaines et de gestion. Leur nombre devrait donc augmenter dans les années qui viennent.

Quelques exemples de carrière

Hervé Combaz Directeur général des services de l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2 depuis 2009



Formation

Diplôme de l'Institut national polytechnique de Grenoble
ENA, promotion Simone Veil 2006

Le choix de servir les politiques publiques d'éducation n'a pas été sans réflexion, ni hésitation. Comme un certain nombre de sortants de l'ENA, j'ai dû concilier rang de sortie, goût personnel et contraintes familiales. Pour autant, j'affirme, sans hésiter, qu'après trois ans d'expérience, je ne le regrette pas. Bien au contraire.

Par le choix d'un premier poste en service déconcentré, j'ai tout de suite obtenu des responsabilités importantes. Assumant l'encadrement de plus de cent agents, portant la politique de modernisation de l'académie en lien avec son passage en mode LOLF et chargé de nombreux dossiers à caractère territorial et partenarial, j'ai dû relever des défis professionnels inédits pour moi : incarner au quotidien une institution importante, tenter de convaincre, en son nom, des interlocuteurs très divers, internes et externes, institutionnels, privés, manager des services tout en les guidant dans le changement, combiner les exigences politiques et les exigences administratives..., bref, "entrer dans la peau" d'un secrétaire général. Ce type de fonction est d'une densité extrême, surtout pour une première affectation, et également d'une variété et d'un "concret" qui en font tout le prix.

Une fois qu'un certain degré d'expérience m'est apparu atteint, j'ai souhaité franchir le pas d'accéder à un poste de pleine responsabilité, dans un environnement différent quoique relevant du même ministère, de façon à capitaliser sur cette première affectation. J'ai donc opté pour le monde universitaire. J'occupe depuis deux ans le poste de directeur général des services d'une université très dynamique, et dans un contexte national en pleine évolution où l'enseignement supérieur et la recherche deviennent

des politiques prioritaires. Le défi est, là encore, à la hauteur. Mon apprentissage a été facilité par l'ouverture d'esprit et la disponibilité des personnels de tous corps qui forment l'Éducation nationale, enseignants, enseignants-chercheurs, chefs d'établissement, corps d'inspection, corps administratifs. J'ai pu mesurer la place essentielle de l'administration dans les politiques éducatives et de recherche. De surcroît, en tant qu'administrateur civil, donc d'un corps très minoritaire dans les fonctions d'encadrement de ce ministère qui possède ses propres corps administratifs, j'ai toujours bénéficié d'un bon accueil et d'une réelle écoute de la part de mes collègues plus chevronnés.

Après ce bref parcours, en tentant de prendre un peu de recul et d'apprécier d'un côté les enjeux liés au domaine d'action de ce ministère, qui sont fondamentaux, et d'un autre côté l'intérêt et l'intensité des postes que j'ai eu la chance d'occuper, sans parler des possibilités de promotion et de mobilité qui sont offertes, je me demande pourquoi les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne sont pas mieux connus, ni davantage choisis par les meilleurs de la promotion de l'ENA.

Quoi qu'il en soit, à l'heure où la politique d'enseignement supérieur et de recherche est une priorité nationale pluriannuelle, j'estime qu'il y a de belles opportunités à saisir dans ce ministère. J'invite donc mes camarades à dépasser les clichés, à s'intéresser à ce monde, à s'y risquer. Il le mérite sans conteste et saura reconnaître votre engagement.

depuis le 1^{er} avril 2009

Directeur général des services de l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2

2006-2009

Adjoint au secrétaire général de l'académie de Strasbourg

2004-2006

ENA
promotion Simone Veil

2003

PENA

1993-2002

Ingénieur dans l'industrie automobile

1991

Ingénieur diplômé (INP Grenoble)

Stéphane Kesler Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche depuis 2011



Formation

IEP Paris 1989
CAPES d'histoire-
géographie 1994
ENA, promotion
René Cassin 2003

Vous voulez une carrière diversifiée ? Les responsabilités opérationnelles ne vous font pas peur ? Bienvenue au club de l'Éducation nationale ! Vous y trouverez votre bonheur comme j'y ai trouvé le mien.

Il faut en préalable tordre le coup à des idées reçues, qui traînaient de mon temps du côté de l'amphi-garnison et qui n'ont peut-être pas disparu. Non, l'administration éducative, ce n'est pas compter les crayons et les gommes. Non, il n'est pas nécessaire d'avoir été enseignant. Je le dis d'autant plus volontiers qu'ancien professeur d'histoire, mon expérience d'auditeur d'un cabinet anglo-saxon m'a davantage servi.

En ce qui me concerne, j'ai d'abord travaillé, à la sortie de l'ENA, en administration centrale dans le domaine des ressources humaines (mise en place de référentiels-métiers pour les emplois fonctionnels et définition d'une politique de formation). Lors de ma mobilité, comme secrétaire général d'une université prestigieuse, j'ai pu impulser puis mettre en œuvre une modernisation nécessaire et voulue par son président. J'ai ensuite été nommé Directeur de la Maison des Examens, responsable d'un BOP de plus de 40 millions d'euros et des 300 agents qui y travaillent. Soumis à une obligation de résultats sous le regard

toujours attentif des médias nationaux, j'y ai fait plusieurs métiers : mise en œuvre des politiques ministérielles sur le baccalauréat ou les concours de recrutement, réorganisation de services et pilotage financier, définition d'une politique de certification, contact avec les représentants du personnel éducatif ou administratif. Après plus de 3 années passionnantes, j'ai pu rejoindre le corps de l'Inspection Générale, où j'effectue des missions tant en académie que sur des thématiques nationales, et qui concernent l'enseignement à la fois scolaire et supérieur.

Tout n'est certes pas rose dans le monde merveilleux du système éducatif. Le milieu peut être conservateur, impulser le changement y est parfois difficile, et nécessite des compétences tant techniques que relationnelles.

Si l'exercice des responsabilités est entier, les fonctions opérationnelles sont également exigeantes. Mais, pour qui aime agir, souhaite s'investir dans sa vie professionnelle et aussi être utile en servant une cause essentielle, le champ de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en particulier dans les services déconcentrés et les établissements, est un terrain de jeu rêvé. Alors, venez nous rejoindre !

2011

Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

2007

Directeur du service interacadémique des examens et concours

2005

Secrétaire général de l'université Paris II Panthéon Assas

2003

Chef de bureau de la formation à la direction de l'encadrement

2001

ENA

1994

Professeur certifié d'histoire-géographie

1990

Auditeur financier, Ernst et Young

Marylène Meston de Ren



Formation

Licence
d'histoire-géographie
ENA, promotion
Averroès 2000

Directeur général des services du Collège de France depuis 2009

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche proposent aux administrateurs civils formés à l'ENA une palette de responsabilités et de missions variées et motivantes.

L'administration centrale, les services déconcentrés, les établissements publics universitaires et les organismes de recherche constituent autant de jalons possibles pour des carrières riches et diversifiées au service d'une même ambition : améliorer notre système d'enseignement et de recherche. Pour ma part, le ministère m'a offert, dès ma sortie de l'ENA, un poste de chef de bureau réunissant une cinquantaine de collaborateurs en charge de la gestion de l'ensemble des personnels de l'administration centrale. Au cœur d'importants chantiers de modernisation, cette expérience intense de GRH a été mobilisatrice et formatrice.

Ensuite, en tant que secrétaire générale de l'École normale supérieure, j'ai occupé des fonctions passionnantes à la charnière des décisions stratégiques et de leur mise en œuvre. Membre à part entière de l'équipe de direction, associée à la définition de la politique générale, j'ai dirigé et coordonné l'ensemble des services administratifs et techniques.

Aujourd'hui j'exerce les fonctions de directeur général des services du Collège de France. Ce nouveau titre symbolise

les fonctions élargies et amplifiées confiées aux cadres supérieurs directement placés auprès des chefs d'établissement d'Enseignement supérieur et de Recherche. Le nouveau statut de directeur général des services constitue une réelle opportunité pour les administrateurs civils ENA qui choisissent le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : il s'agit d'organiser et d'animer des équipes de plus en plus professionnalisées au service d'établissements autonomes dans leur politique et responsables dans leur gestion. En effet, la loi de 2007 relative à l'autonomie leur confie des libertés et des compétences accrues qui requièrent des connaissances et des expertises de haut niveau. En conséquence, les présidents d'université, les directeurs et les administrateurs de grands établissements cherchent à s'entourer de cadres supérieurs pour exercer les responsabilités de leur autonomie. C'est pourquoi j'encourage vivement les énarques à s'intéresser aux postes proposés dans les établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche.

Ce sont des postes à « haute densité » pour ceux qui souhaitent mettre leur ambition professionnelle au service des enjeux d'avenir pour notre société. Pour ma part, apporter ma contribution à la modernisation et au développement des projets de Normale Sup', puis du Collège de France, constitue une belle aventure professionnelle et humaine.

2009

Directeur général
des services
du Collège de France

2002

Secrétaire générale
de l'École normale
supérieure - Ulm

2000

Chef du bureau
de gestion
des personnels
à la sous-direction
des relations
et des ressources
humaines pour
l'administration centrale
à la direction
de l'administration

Catherine Moreau **Chargée des fonctions de maître des requêtes du Conseil d'État** depuis 2011



Formation

Maîtrise de droit public,
mention droit international
et communautaire
DESS
de droit et administration
des organisations
internationales
ENA, promotion
Antoine de Saint-Exupéry
1994

À ma sortie de l'ENA en 1994, ce n'est pas tant le ministère de l'Éducation nationale que j'ai choisi que le poste de chef du bureau des consultations juridiques de la direction, qui s'appelait encore en 1994 la direction des affaires générales, internationales et de coopération, dont les attributions correspondaient à mon envie de « faire du droit ».

Et c'est à ce poste que j'ai découvert, au travers du prisme juridique, l'étendue et la variété des dossiers traités par l'administration centrale du ministère, qu'il s'agisse des questions relatives à la scolarité, à l'organisation et au fonctionnement des écoles et des établissements scolaires, à la vie des élèves ou aux règles statutaires applicables aux très nombreux corps de fonctionnaires relevant de l'éducation.

Il n'est guère de sujet faisant la une de l'actualité qui ne soit soumis à la direction des affaires juridiques ou de décisions politiques nouvelles pour lesquelles elle n'est sollicitée. Après une période de mobilité très enrichissante au Conseil d'État, j'ai découvert les rouages du travail interministériel au secrétariat général du gouvernement, de la rédaction des « bleus » au suivi des lois et décrets inscrits à l'ordre du jour du conseil des ministres.

Puis, quand il m'a été offert de revenir à la direction des affaires juridiques, j'ai su que j'y retrouverais la diversité et le foisonnement d'un service public en constante évolution. La fonction juridique dans les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, c'est d'abord le conseil et l'expertise qui doivent accompagner la mise en œuvre des réformes. Ce n'est pas se borner à dire le droit.

Pendant deux ans, j'ai cependant saisi l'opportunité de diversifier mon expérience en prenant le poste de directrice des ressources humaines du Conseil d'Etat, issu de la complète réorganisation des services de son secrétariat général, avant de rejoindre, depuis janvier 2011, la section du contentieux et la section de l'administration pour y exercer à nouveau les fonctions dévolues aux maîtres des requêtes.

Choisir les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la sortie de l'ENA permet d'exercer des fonctions passionnantes au sein de ces grandes administrations, mais offre aussi la possibilité de faire valoir à l'extérieur les compétences et les expériences acquises.

2011

Chargée des
fonctions de maître
des requêtes
au Conseil d'État

2008

Directrice
des ressources
humaines du
Conseil d'État

2007

Chef de service
adjoite
au directeur des
affaires juridiques

2001

Chargée des
fonctions puis
nommée en 2003
sous-directrice des
affaires juridiques
de l'enseignement
scolaire à la
direction des
affaires juridiques

2000

Chargée de mission
au Secrétariat
général
du gouvernement

1998

Affectée au Conseil
d'État au titre
de la mobilité

1994

Nommée
administratrice
civile et affectée
au MEN, chef de
bureau
du contentieux et
des consultations
juridiques et de
l'enseignement
scolaire à la
direction des
affaires juridiques

Coralie Waluga Directrice générale des services de l'École normale supérieure Ulm-Paris depuis 2009



Formation

DEA d'histoire
Maîtrise d'histoire
ENA, promotion
Aristide Briand 2008

A ma sortie de l'ENA, j'ai rejoint les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche comptant sur la richesse des postes proposés en administration centrale mais surtout en établissements. Je n'ai pas été déçue. Prenant en compte mon passé professionnel, j'ai pu dès ma sortie de l'École diriger un grand bureau de gestion prévisionnelle et du dialogue social. Relevant du secrétariat général, mon périmètre d'action touchait aux administrations centrales des deux départements ministériels. J'ai pu conduire une équipe pluridisciplinaire de plus d'une trentaine de personnes dans des domaines aussi larges que le pilotage budgétaire des emplois, la mise en place des bases pour une gestion individualisée des carrières, la gestion de l'action sociale, l'organisation des comités techniques paritaires centraux, des comités d'hygiène et de sécurité, le suivi des pôles santé et social... Grâce à ce passage en administration centrale, j'ai pu apprendre à connaître les cultures de ces deux ministères. Cette expérience m'a permis d'accéder rapidement à mon vœu premier, celui de rejoindre un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Depuis plus d'un an, j'exerce les fonctions de directrice générale des services à l'École Normale Supérieure. Poste passionnant au moment où l'École passe aux responsabilités et compétences élargies (possibilité donnée par la loi LRU). Je pilote donc ce changement de perspectives, et de métier pour de nombreux services. La conduite du changement, la professionnalisation,

l'intégration de nouvelles responsabilités et enjeux sont les axes structurels de ma mission. Il me faut aussi assurer la gestion quotidienne d'un établissement atypique où les partenariats sont multiples. Accompagnée d'équipes administratives, il me faut organiser la mise en œuvre et le suivi de nombreux chantiers touchant à toutes les disciplines : comptables et financières, GRH, patrimoine avec de nombreux plans de rénovation à construire en PPP par exemple, propriété intellectuelle, schémas directeurs immobilier et numérique, construction et suivi de nouveaux partenariats... la liste est longue et démontre combien cette fonction est riche tant dans les thématiques abordées, dans les responsabilités à assumer et surtout grâce à cette révolution managériale liée à l'autonomie de gestion.

Associée à la politique stratégique de la Direction, je suis une des nombreuses actrices de la recomposition de la carte universitaire via les constitutions de PRES (pôles de recherche de l'enseignement supérieur) et grâce aux Investissements d'Avenir. L'Université est un champ où la modernisation de l'action administrative doit prospérer. Un énarque y a toute sa place et pourra aussi valoriser son portefeuille de compétences. Un administrateur civil qui aime la polyvalence, le contact, le terrain et a une fibre managériale particulièrement vive peut et doit se dire qu'il aura un rôle à jouer au sein de ce ministère. C'est le moment pour conduire de nouveaux projets, élaborer des plans d'action ambitieux pour accompagner des directions/présidences dans leurs nouvelles missions.

2009

Directrice générale
des services à l'École
normale supérieure
Ulm-Paris

2008

Chef du bureau de la
gestion prévisionnelle
et du dialogue social -
SAAM

Première affectation et mobilité

des administrateurs civils issus de l'ENA

la première affectation et la mobilité des administrateurs civils issus de l'ENA

Année de recrutement	Nom-Prénom	Première affectation	Affectation actuelle
2010	GAUTIER Guillaume	Chef de la mission Synthèse de la MIRES Direction des affaires financières	
2009	LONGUERE Christian	Chef du bureau des personnels de santé Direction générale des ressources humaines	
	MOREAU Vincent	Chargé de mission « Responsabilités et compétences élargies » – Université Paris Dauphine	Responsable de la cellule investissement d'avenir DGESIP/DGRI
	MORONI Marco	Chef du département des affaires européennes et internationales Direction générale pour la recherche et l'innovation	
2008	WALUGA Coralie	Chef du bureau de la gestion prévisionnelle et du dialogue social Service de l'action administrative et de la modernisation	Secrétaire générale de l'École normale supérieure Ulm-Paris (mobilité)
2007	ABDUL Sébastien	Responsable du contrôle de gestion du programme de soutien Service de l'action administrative et de la modernisation	Premier conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, TA de Rouen (mobilité)
	CRUSSON Laurent	Adjoint au chef de bureau de l'expertise statutaire et indemnitaire Direction des affaires financières	Chef du bureau des personnels d'encadrement Direction générale de l'administration et de la fonction publique
	FORET Benoît	Adjoint au chef du bureau de la politique contractuelle et de la coordination de la tutelle Direction de la stratégie	Chef du bureau des études statutaires et réglementaires - DGRH
	FOURCADE Elodie	Chef du bureau des études statutaires et réglementaires Direction générale des ressources humaines	Secrétaire générale adjointe chargée du pôle « budget académique et suivi de la performance » de l'académie de Paris (mobilité)
	GOUDET Vincent	Chef du bureau de gestion statutaire et des rémunérations Service de l'action administrative et de la modernisation	Directeur du service inter académique des examens et concours
2006	BERNADAC-DUFFAU Jean-François	Chef du bureau des lycées Direction de l'enseignement scolaire	Chargé de mission auprès de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
	COMBAZ Hervé	Secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, adjoint au secrétaire général de l'académie de Strasbourg	Secrétaire général de l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2
	COUDRET-LAUT Laure	Chef du bureau des affaires communautaires Direction des relations européennes et internationales et de la coopération	Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France en Corée, Séoul (mobilité)

Année de recrutement	Nom-Prénom	Première affectation	Affectation actuelle
	JAULMES David ¹	Chef du bureau de l'organisation financière, de la réglementation comptable et du contrôle interne Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative	
	LAGNOTTE Laurent ¹	Chef du bureau des relations internationales et des grands événements sportifs Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative	Chargé de mission éducation, enseignement supérieur et recherche pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (mobilité)
	NICOL Fabrice	Chef du bureau des études statistiques sur les personnels Direction de l'évaluation et de la prospective	Premier conseiller du corps des magistrats de chambres régionales des comptes (CRC Rhône-Alpes) (mobilité)
	HUBY Hélène	Adjointe au chef du bureau des programmes communautaires de recherche Direction de la technologie	Disponibilité pour convenances personnelles
	VOUETTE Marie-Hélène	Chargée de mission « Prospective et innovation » Direction de la technologie	Secrétaire générale de l'Observatoire de Paris (mobilité)
2005	HANOTEAUX Laurent ¹	Chargé de la mission des affaires juridiques et contentieuses Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative	
	MONY Arnaud	Chargé de mission LOLF Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration	Premier conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (TA de Strasbourg)
	RAMONELL Sébastien ¹	Conseiller LOLF Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative	
2004	CASTELL Christophe	Chef du bureau des personnels enseignants Direction des affaires financières	Sous-directeur de la gestion des carrières - DGRH
	LEROY Edouard	Chargé de mission LOLF Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration	Chef du bureau de l'économie, des finances et de l'outre-mer Direction du budget
	PRIOZET Anne-Christine	Chef du bureau des formations courtes Direction de l'Enseignement supérieur	Première conseillère du corps des magistrats de chambres régionales des comptes (CRC d'Ile-de-France)
	REGNAUT Judikaël	Chef de projet LOLF Direction de la Recherche	Adjoint au sous-directeur des relations internationales Direction des relations européennes et internationales et de la coopération
	SOLLAZZI Frédéric	Adjoint au chef du bureau de la coordination statutaire et des indemnités Direction des affaires financières	Chef du bureau de l'intérieur et de l'action gouvernementale Direction du budget
	TILLY Hervé	Adjoint au chef du bureau de la coordination européenne Direction de la technologie	Expert national détaché auprès de la Commission européenne

Année de recrutement	Nom-Prénom	Première affectation	Affectation actuelle
2003	KESLER Stéphane	Chef du bureau de la formation Direction de l'encadrement	Nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (2 ^e classe)
	PALLU Eric	Chargé de mission « Responsabilités et compétences élargies » Université Paris Dauphine	Conseiller recherche à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne
	PASQUAY Corinne	Adjointe au chef du bureau de la coordination statutaire et des indemnités Direction des affaires financières	Chargé de mission auprès de l'opérateur national de paye
	RINCKENBACH Alexis	Chef du bureau Asie-Océanie à la direction des relations internationales et de la coopération	Directeur général des services de l'université de Haute-Alsace
	STORA Florent-Serge	Chef du bureau des affaires communautaires Direction des relations internationales et de la coopération	Conseiller diplomatique « Méditerranée et Union européenne » au Cabinet du ministre de la culture et communication
2002	BOTTON Alain		Disponibilité pour convenances personnelles
	JUDES Robby	Chargé de mission Direction de la recherche	Conseiller en charge de l'international, de l'Europe et des Institutions Commissariat pour 2011, année des outre-mer français
	VARINAT Agnès ²	Adjointe au chef du bureau de la coordination statutaire et des indemnités Direction des affaires financières	Chargée de mission auprès du SGAR de Rhône-Alpes
	VERHAEGHE Eric	Chef du bureau de gestion des personnels Direction de l'administration	Directeur des affaires sociales - FFSA

(1) Relève pour sa gestion depuis le 1^{er} janvier 2008 du ministère de la Santé et des Sports

(2) Relève pour sa gestion, depuis le 1^{er} janvier 2010, des services du Premier ministre.

pour en savoir plus

Gestion des carrières des administrateurs civils

Hélène Luciani

Adjointe au chef du bureau des personnels
de l'encadrement administratif
Tél 01 55 55 35 74

> helene.luciani@education.gouv.fr

Gestion financière des administrateurs civils

Florence Boisliveau

Adjointe au chef du bureau de gestion statutaire
et des rémunérations
Service de l'action administrative
et des rémunérations
Tél 01 55 55 10 76

> florence.boisliveau@education.gouv.fr

Anciens élèves

Hervé Combaz - Promotion 2004-2006

Secrétaire général de l'université Blaise Pascal,
Clermont-Ferrand 2
Tél 03 88 23 37 23

> herve.combaz@univ-bpclermont.fr

Élodie Fourcade - Promotion 2005-2007

Secrétaire générale adjointe chargée du pôle
« budget académique et suivi de la performance »
de l'académie de Paris
Tél 01 44 62 40 07

> elodie.fourcade@ac-paris.fr

Marylène Meston de Ren - Promotion 1998-2000

Directeur général des services du Collège de France
Tél 01 44 27 11 02

> marylene.meston-de-ren@college-de-france.fr

Catherine Moreau - Promotion 1992-1994

Chargée des fonctions de maître des requêtes
au Conseil d'État

Tél 01 40 20 88 01

> catherine.moreau@conseil-etat.fr

Vincent Moreau - Promotion 2007-2009

Responsable de la cellule investissement d'avenir
DGESIP/DGRI

Tél 01 55 55 81 34

> vincent.moreau@education.gouv.fr

Coralie Waluga - Promotion 2006-2008

Directrice générale des services de l'École normale
supérieure Ulm-Paris

Tél 01 44 32 38 51

> coralie.waluga@ens.fr

**Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative**
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

**Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche**
1 rue Descartes
75005 Paris

3^e photo de couverture : cartographie de diffusion d'un miroir faibles pertes

titre du document

ENA 2011 - Promotion Robert Badinter

éditeur

Service des personnels d'encadrement
Bureau de l'encadrement administratif - DE B2-1

directeur de la publication

Josette Théophile

rédacteurs en chef

Fabienne Brouillonnet

accès internet

[www.education.gouv.fr/personnel/
encadrement/default.htm](http://www.education.gouv.fr/personnel/encadrement/default.htm)

date de parution

Mars 2011

photographies

Phovoir - Caroline Lucas
© CNRS photothèque Laurence Médard

conception graphique

DELCOM 6

impression

MEN - 200 exemplaires

